



ALERTE POLITIQUE - 3

Envoi des résumés à la Commission Romanow et exposés

Si vous voulez que le résumé de votre exposé soit retenu par la Commission, vous allez devoir présenter des arguments nouveaux ou irréfutables, car la concurrence risque d'être rude. Faites bien ressortir l'aspect provincial, local, familial ou individuel, et de préférence, invoquez des domaines prioritaires indiqués dans l'Alerte politique – 2 et repris ci-dessous.

Voici d'autres conseils sur la façon d'ajouter des renseignements tirés de la Feuille de renseignements

- Citez les faits et votre argumentation dans l'exposé que vous ferez à la Commission pour assurer l'homogénéité du message.
- Ajoutez certains de ces faits et des arguments locaux pour appuyer votre thèse, et des outils de promotion dans la trousse que vous laisserez.
- Si vous n'êtes pas sélectionné pour un exposé oral, envoyez un mémoire écrit à la Commission, avec des messages provinciaux et nationaux importants comme ceux que vous trouverez dans cette trousse d'outils. Mettez les médias locaux sur votre liste de diffusion.
- Essayez de présenter des témoignages de soignants, de patients et de professionnels.
- Montez un dossier et présentez-le, en indiquant le besoin, l'enjeu, et la solution proposée

Les principaux domaines prioritaires? Pour des données explicatives, consultez la Feuille de renseignements

1. Tous les Canadiens devraient pouvoir avoir accès à des soins de fin de vie de qualité. Un financement suffisant du gouvernement fédéral et des provinces est essentiel pour atteindre cet objectif.
2. Les soins palliatifs sont fournis grâce à des équipes multidisciplinaires et sont un modèle remarquable de prestation de service de soins de santé. L'Association canadienne de soins palliatifs a préparé des Normes nationales de pratique qui seront un outil précieux pour tous les soignants et les cliniciens.
3. Le gouvernement fédéral devrait protéger l'emploi des Canadiens obligés de s'absenter de leur travail pour prendre soin d'un proche.
4. Il faut insister sur la nécessité d'une formation suffisante pour toute l'équipe de soins palliatifs, ce qui inclut le personnel rémunéré, le personnel bénévole, et les familles. Les soins palliatifs devraient faire partie du programme d'études de base de tous les professionnels de la santé, pour une bonne préparation académique et l'acquisition d'une compétence clinique.

Questions fréquemment posées à la Commission

(tirées du Courrier de la Commission – Janvier 2002)

Est-ce que tous ceux qui désirent s'adresser à la Commission seront en mesure de le faire?

La Commission tentera d'inscrire au calendrier le plus grand nombre d'exposés possibles dans chaque ville où elle se rendra. Malheureusement, les contraintes de temps pourraient empêcher la Commission d'accepter toutes les demandes. Nous invitons les personnes ou les groupes qui ne seront pas choisis à soumettre leurs points de vue à la Commission par écrit. Les documents reçus seront examinés et ils feront partie des dossiers publics.



Quels seront les critères de sélection de la Commission pour choisir les personnes qui feront un exposé aux audiences publiques?

Le but de la Commission est de recueillir les opinions d'un échantillon représentant des intervenants du domaine de la santé et du reste de la population. C'est pourquoi, à chaque audience publique, la Commission inscrira au calendrier des exposés d'organismes du domaine des soins de santé et du public. Elle fera en sorte que l'on traite de diverses questions et que l'on entende des positions divergentes à chaque audience.

Pourquoi la Commission demande-t-elle aux gens d'envoyer à l'avance un résumé de leur exposé?

Il n'y aura qu'une journée d'audience publique dans chaque ville : la Commission doit donc veiller à ce que le programme des exposés soit équilibré et complet. L'examen des résumés donnera la chance à la Commission de composer un programme lui permettant d'entendre autant de points de vue différents que possible.

Comment et quand serai-je informé que j'ai été choisi pour m'adresser à la Commission?

La Commission accusera réception du résumé que vous lui enverrez. Environ une ou deux semaines avant la date de l'audience, vous recevrez une lettre indiquant si vous avez été choisi ou non.

Étapes suivantes

- 1) Avez-vous besoin de parler de votre exposé? Communiquez avec Sharon Baxter à sbaxter@scohs.on.ca ou par téléphone, au 1-800-668-2785 poste 227
- 2) Consultez les sites Web de l'ACSP, à www.acsp.net ou www.cpc.ca.net pour d'autres renseignements généraux. Allez aussi consulter la documentation de la Commission Romanow à www.commissionsoinsdesante.ca
- 3) Pensez à envoyer un courriel à gadams@scohs.on.ca pour fournir le nom et l'adresse électronique de vos champions des politiques
- 4) L'ACSP organisera deux rendez-vous de téléconférences pour vous permettre à tous de discuter des points les plus importants. Les dates proposées de ces téléconférences sont :
1^{re} téléconférence – vendredi 1^{er} mars 2002 à 13 heures (heure de l'Est)
2^e téléconférence – mardi 12 mars 2002 à 13 heures (heure de l'Est)
Communiquez avec Greg Adams, à gadams@scohs.on.ca, pour vous inscrire à la téléconférence
- 5) L'ACSP prend note du nombre des exposés. Nous aimerions donc recevoir des courriels avec les renseignements suivants :
Nom du présentateur ou de la présentatrice
Organisme présentateur
Date et lieu de l'exposé
Principaux thèmes
Nom des personnes engagées dans l'élaboration de politiques et la préparation des exposés dans votre association
Après l'exposé – nous serions vraiment contents de recevoir un bref rapport par courriel; nous diffuserons vos commentaires auprès des autres associations provinciales
- 6) Pensez à apporter un exemplaire écrit de notre mémoire à laisser à la Commission